

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 75 (1949)
Heft: 24

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La propriété immobilière en Suisse. - Situation et perspective,
par Max Montchal. — Editions Radar, av. Th Flournoy 5,
Genève. — Une brochure 15 × 21 cm de 47 pages. — Prix
3 fr. 80.

Introduit par M. le Dr E. Fischer, secrétaire général de la Société suisse des entrepreneurs, l'ouvrage de M. Max Montchal est actuel, pratique et facile à lire.

Nous y relevons spécialement les chapitres suivants :

Garanties et protection de la propriété en droit suisse. Restrictions. Expropriation. Maison familiale. Immeuble locatif. L'immeuble en nom propre. L'immeuble en société anonyme. L'immeuble en société coopérative. Propriété par étage ou d'appartement. La construction. Aide des pouvoirs publics. Exonération d'impôts. Du logement. De la location. Politique des loyers. Protection des locataires. Réquisition de locaux vacants.

Le chapitre relatif à la location est complété par un tableau synoptique des obligations et des droits des propriétaires et des locataires, selon le code des obligations ; il est certain que ce tableau rendra partout de très larges services.

L'auteur de l'ouvrage, M. Max Montchal, dont la compétence en matière de propriété immobilière est solidement établie, s'adresse aux propriétaires, aux locataires et à tous ceux qui défendent leurs intérêts ou ceux d'autrui. Il est impossible de ne pas tirer un substantiel profit de son travail.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Communiqués du Secrétariat

Le Département fédéral de l'intérieur communique : Les artistes suisses qui désirent concourir en vue de l'obtention d'une bourse pour l'année 1950 sont priés de s'annoncer jusqu'au 15 décembre 1949 au Secrétariat du Département fédéral de l'intérieur, à Berne, qui leur enverra les formules d'inscription et instructions nécessaires.

Les candidats devront indiquer s'ils désirent concourir dans la section des beaux-arts (peinture, sculpture, gravure, architecture) ou dans celle des arts appliqués (arts décoratifs, aménagement d'intérieurs, arts graphiques, illustration de livres, etc.) Dans la section des beaux-arts, les artistes ne sont admis à concourir que jusqu'à l'âge de 40 ans révolus.

Berne, le 25 octobre 1949.

Commission pour les questions sociales

Après de longs pourparlers avec l'Union centrale des associations patronales suisses, la Commission S. I. A. pour les questions sociales a élaboré le projet d'une convention concernant les « Règles générales pour les conditions d'engagement des ingénieurs ». Ce projet sera discuté dans une conférence des présidents de la S. I. A. et ensuite soumis aux sections.

Groupe des Ponts et Charpentes

Samedi 3 décembre 1949, à 10 h. 30, à l'auditoire I de l'E. P. F., à Zurich, conférence de M. dott. ing. C. Marcello, directeur technique des Sociétés du gruppo Edison, à Milan, sur « Barrages modernes en Italie ».

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Assemblée générale

Vendredi 2 décembre 1949, à 20 h. 30, à la Salle des Vignerons, Buffet de la Gare, Lausanne.

Ordre du jour :

1. Election d'un nouveau président et de deux nouveaux membres du comité.
2. Candidatures.
3. Protection du titre (nouvelles propositions).
4. Situation financière de la S. I. A. Cotisations de bureau.

Le comité.

STS	SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT
------------	---

ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 051 23 54 26 - Télégr.: STSINGENIEUR ZURICH

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 3.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription au S. T. S. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au S. T. S.

Emplois vacants :

Section industrielle

593. *Technicien mécanicien.* Pratique d'atelier. Langue maternelle : français. Age : maximum 25 ans. Suisse romande.

595. *Quelques outilleurs.* Fabrique d'outils. Danemark.

597. *Ingénieur mécanicien ou ingénieur électricien,* éventuellement *technicien.* Age : jusqu'à 30 ans. Langue française. Suisse romande.

599. *Constructeur.* Technique sonore. Langues : bonnes connaissances du français. Age : 25 à 30 ans. Entreprise industrielle de Suisse romande.

601. *Technicien en mécanique.* Entretien de machines et installations électriques dans des plantations. Bonne connaissance de la langue française. Côte orientale de Sumatra (Indonésie).

603. *Dessinateur.* Fabrique de transformateurs de Suisse romande.

605. *Jeune électricien.* Contrôle des installations dans les habitations. Usine d'électricité du nord-ouest de la Suisse.

607. *Jeune constructeur.* Langue française ou allemande. Fabrique d'appareils électro-thermiques. Suisse romande.

609. *Constructeur ou technicien.* Appareils de levage. Fabrique de machines du nord-ouest de la Suisse.

611. *Constructeur dessinateur.* Machines textiles. Petite fabrique du nord-ouest de la Suisse.

613. *Technicien.* Langues : français et allemand, ainsi qu'anglais, correspondance. Entreprise industrielle du canton de Berne.

615. *Ingénieur ou technicien.* Construction métallique. Projets, dessins d'atelier et devis. Langues : allemand et français. Atelier de construction, Alsace, près de la frontière suisse.

617. *Technicien en chauffage ou technicien électricien.* Fabrique du nord-ouest de la Suisse.

619. *Traducteur.* Longue expérience ; mécanique générale, droit, brevets et questions commerciales. Condition : anglais comme langue maternelle. Grande entreprise industrielle de Suisse orientale.

621. *Ingénieur.* Fabrication de dents artificielles. Maîtrise du système REFA. Liechtenstein.

Sont pourvus, les numéros 189, 377, 407, 451, 521, 551 ; 1948 : 413, 513.

Section du bâtiment et du génie civil

1092. *Jeune conducteur de travaux.* Bureau d'architecte. Berne.

1096. *Technicien en bâtiment.* Bureau d'architecte du nord-ouest de la Suisse.

1098. *Ingénieur ou technicien.* Béton armé. Langue française. Contrat de trois ans. Participation aux bénéfices. Vacances de trois mois payées après l'expiration du contrat. Bureau d'ingénieur dont le propriétaire est Suisse, au Maroc.

1108. *Technicien en béton armé,* éventuellement *dessinateur.* Langue allemande. Bureau d'ingénieur. Nord-est de la Suisse.

1110. *Technicien.* Aptitudes commerciales. Langues : français et allemand, ainsi qu'anglais. Canton de Berne.

1114. *Technicien en béton armé.* Bureau d'architecte. Berne.

Sont pourvus les numéros 518, 556, 748, 960, 986, 998, 1018 ; 1948 : 708, 812, 834.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

NOUVEAUTÉS - INFORMATIONS DIVERSES

Cours de soudure électrique de la S. A. Brown, Boveri & Cie, Baden.

Programme pour novembre et décembre 1949

Cours n° 259 du 21-25 novembre 1949 en langue allemande.

Cours n° 260 du 5-9 décembre 1949 en langue française.

Chaque cours se termine par une visite des Usines Brown Boveri où 40 postes de soudure au chalumeau et plus de 120 postes de soudure électrique à l'arc sont en service (non compris les 25 postes de l'école).

Demandez le programme détaillé à l'école de soudure Brown Boveri, Baden.